



Bulletin à destination des agriculteurs du Puy-de-Dôme, rédigé à partir du Bulletin de Santé du Végétal Cultures et des observations réalisées par les Conseillers de la Chambre d'agriculture sur les parcelles d'essais ou lors des tournées de terrain.

Au sommaire

N°8 – 12 avril 2023

Colza	2
La floraison est enfin lancée.	2
Quelles solutions contre le sclérotinia du colza	2
Céréales	3
Observations des maladies du feuillage /blé	3
Orge, surveillance maladies !	4
Evaluer le risque de verse avant d'intervenir	4
Maïs	6
Lutte contre les corvidés sur maïs : des solutions à combiner dès le semis	6
PAC	6
Interdiction de taille des haies et des arbres.	6

Colza

La floraison est enfin lancée.

Le retour de la douceur a permis au colza d'entrer en floraison (photo 1). Le risque méligèthes est terminé une fois la parcelle au stade F1 (50% de plante avec fleurs).

La prochaine échéance est la protection contre le sclérotinia, à ce jour les kits de détection sur pétales sont tous positifs, voir BSV de la semaine. Les conditions humides des 4 dernières semaines ont été favorable au champignon. Le risque est donc important, une protection est recommandée cette année.



Photo 1 : colza en fleur

Quelles solutions contre le sclérotinia du colza

La contamination du colza par le sclérotinia se fait par l'intermédiaire des pétales. En conséquence la période de risque débute à partir de la chute des premiers pétales.

Pour décider d'une intervention, il convient :

- d'évaluer le risque sclérotinia, élevé cette année au regard des retours kits pétales du BSV
- d'intervenir si nécessaire à la date du stade optimal G1 (chute des premiers pétales)

Le niveau de risque parcellaire peut être évalué a priori selon :

- le nombre de cultures sensibles au sclérotinia dans la rotation culturale,
- les attaques subies lors des années antérieures,
- le temps humide avant la floraison, favorable à la production d'inoculum,
- la densité du couvert et l'enherbement qui, par un maintien d'humidité, favorisent le développement de la maladie.

Reconnaître le stade optimal d'intervention

Sclérotinia : bien reconnaître le stade du colza pour intervenir au bon moment

La date du stade optimal G1 peut varier d'une parcelle à l'autre sur une même exploitation ou au sein d'une même parcelle de grande taille, notamment si plusieurs variétés sont cultivées compte tenu des différences de précocité à floraison.



Optimiser la protection en fonction de sa situation

Risque agronomique sclérotiniose	Coût de protection restreint (entre 15 et 29€/ha*)	Coût classique à premium (32 à 54 €/ha*)
FAIBLE à MODERE : climat de l'année, historique de la pression Sclerotinia : rotation longue de cultures sensibles >1 année sur 3, attaque de Sclerotinia sur la parcelle moins de 2 années sur 10, BSV...	½ dose de fongicide : - Filan SC 0,25 l/ha - Propulse 0,5 l/ha - prothioconazole solo 0,5 l/ha à 0.6 l/ha Balmora 1 l/ha mectonazole solo 0.8 l/ha	Solutions biocontrôle (à associer) : BALLAD ou RHAPSODY Autres solutions : Cf. ci-dessous
FORT : climat de l'année, retour fréquent du colza dans la rotation : 1 année sur 3 ou 1 année sur 2, historique d'attaques sévères de Sclerotinia déjà observées sur l'exploitation 2 années sur 10 ou plus...	Se reporter sur une protection classique pour gérer le risque sclérotinia.	Solutions à base de prothioconazole (Propulse, Aviator XPRO, Prosaro, prothioconazole solo à dose pleine) Pack à base de TRESO (associé à une triazole ou strobilurine) Solutions à base de SDHI associé (Filan sc, Efilor, Pack Zavafor, pack Protection Sclerotinia) Pack à base d'Intuity : Intuity Force

**coûts indicatifs variables selon les solutions*

Voir article complet sur terres Iniovia [ICI](#)

<https://www.terresinovia.fr/-/sclerotinia-est-il-necessaire-de-realiser-un-traitement-fongicide>

Céréales

Les parcelles semées fin octobre tout début novembre sont déjà au **stade 1 à 2 nœuds**. Ce stade est atteint quand la distance entre le plateau de tallage et le sommet de l'épi mesure 5 à 7 cm (moyenne à observer sur 20 plantes), le premier nœud est visible, voir photo 3

Observations des maladies du feuillage /blé

Cette semaine, faible présence de maladie sur le feuillage des blés, le temps frais est sec est peu favorable à leur développement, à suivre les pluies prévues cette fin de semaine.

Orge, surveillance maladies !

Les parcelles les plus avancées sont déjà au stade 2 nœuds, la surveillance des maladies doit être régulière à compter de ce stade.

Maladies	Période de sensibilité	Seuils de risque	
		Variétés sensibles	Variétés moyennement et peu sensibles
Rhynchosporiose	Z31 à Z49	Plus de 10 % de feuilles atteintes et plus de 5 jours avec pluies > 1 mm depuis Z31	Plus de 10 % de feuilles atteintes et plus de 7 jours avec pluies > 1 mm depuis Z31



Voir BSV de la semaine

Evaluer le risque de verse avant d'intervenir

L'[orge](#) présente une prédisposition génétique à la verse par rapport au blé tendre, favorisée par des couverts souvent très denses à montaison.

Cette année, à l'instar du blé tendre, le contexte est favorable à la verse : bonne valorisation des apports d'azote, conditions climatiques actuelles favorables à l'étiollement des tiges... Cependant, le sec de février a mis davantage en difficulté les orges d'hiver, arrêtant quasi totalement la végétation pendant un mois. Les stades sont donc moins en avance et la végétation a plus souffert d'une carence azotée induite par l'absence de pluie.

ARVALIS a établi des grilles de risque régionalisées qui hiérarchisent les facteurs de prédisposition principaux à savoir :

- La résistance variétale, caractérisée par la note de sensibilité à la verse propre à chaque [variété](#).
- L'application d'un [régulateur](#) se décide en fonction de la note de risque obtenue grâce à la grille. Les régulateurs de croissance n'ont d'intérêt que si le risque de verse est réel. Ils agissent sur l'élongation des cellules de la tige, pour aboutir à des entrenœuds plus courts ou à des parois plus épaisses, et donc, à des tiges plus solides

Figure 1 : Classement des variétés d'orges d'hiver par rapport à la tolérance à la verse



Grille régionale d'évaluation du risque de verse sur orge en Auvergne

Grille de risque Verse		Note	Votre parcelle
Type de sol	Sols superficiels	0	
	Sols moyennement profonds	1	
	Sols profonds	2	
+			
Variétés	Peu sensibles	0	
	Moyennement sensible	1	
	Assez sensible	2	
+			
Nutrition azotée	Bonne maîtrise de la dose d'azote	0	
	Risque d'excès d'alimentation azotée*	2	
+			
Biomasse à 1 Nœud	Peuplement limitant et/ou faible tallage	0	
	Peuplement normal	2	
	Peuplement élevé et fort tallage	4	
		Note totale =	

Risque verse en fonction de la note totale obtenue	
≤ 3	Faible
4 à 6	Moyen
7 à 10	Elevé

Conditions optimales de températures habituellement admises pour les principaux régulateurs

	Le jour du traitement		Pendant les 3 jours suiv.	
	T° mini. sup. à	T° moy. requise sup. à	T° maxi. inf. à	T° moy. sup. à
BOGOTA PLUS	+2°C	+12°C	+20°C	+12°C
Spécialité à base d'éthéphon	+2°C	+14°C	+22°C	+14°C
MEDAX MAX	+2°C	+8°C	+25°C	+8°C
MEDAX TOP	+2°C	+8°C	+25°C	+8°C
ORFEVRE / FABULIS OD	+2°C	+8°C	+25°C	+8°C
PROTEG DC / CISAM DC	+2°C	+10°C	+18°C	+10°C
TERPAL	+2°C	+12°C	+20°C	+12°C
TRIMAXX	+2°C	+10°C	+18°C	+10°C

Voir l'article complet d'Arvalis institut info [ICI](#)

Maïs

Lutte contre les corvidés sur maïs : des solutions à combiner dès le semis

Certaines pratiques agronomiques peuvent contribuer à réduire l'exposition des plantules de maïs aux attaques de corvidés sans pour autant garantir l'absence d'attaques :

Figure 1 : Facteurs favorables et défavorables à la présence de corvidés

Facteurs favorables	Facteurs défavorables
<ul style="list-style-type: none">- Semis décalés (précoces, tardifs)- Présence de résidus en surface (couvert végétal, graines...)- Sol motteux- Vitesse de levée lente	<ul style="list-style-type: none">- Semis simultanés dans un même secteur géographique- Roulage du lit de semence- Profondeur de semis adaptée (4-5 cm)- Passage humain régulier sur la parcelle

[Voir article complet d'Arvalis-info ICI](#)

PAC

Interdiction de taille des haies et des arbres.

Dans le cadre de la BCAA 8 : Protection des éléments favorables à la biodiversité, nous rappelons qu'il est **interdit de tailler les arbres et les haies du 16 mars au 15 août**.

Equipe agronomie

Rédacteurs du bulletin : M. Laugier, F. Moigny, Y. Ginestière
04 73 44 45 95
agrocultures@puy-de-dome.chambagri.fr

Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme

11 allée Pierre de Fermat - BP 7007 - 63171 AUBIÈRE
www.puydedome.chambre-agriculture.fr

